

INFOS DU CONSEIL

AVRIL 2011

Parking du Pontèt

La planification des travaux se poursuit. Finalement, le parking comportera une centaine de places couvertes, nombre que le Conseil municipal estime suffisant. L'idée d'un bâtiment commercial sur la place est tout à fait d'actualité, car l'exploitant actuel du magasin y trouve un intérêt manifeste. **Le début des travaux est planifié pour le mois de mai 2011.** Plus qu'un parking, c'est tout un espace organisé que l'on trouvera au centre du village.

Rénovation de la maison communale

Après de multiples atermoiements, le projet de rénovation a été admis par le conseil municipal. Il est renoncé à l'ascenseur extérieur, qui aurait demandé une intervention beaucoup plus lourde sur la structure du bâtiment.

Toute la partie électrique du bâtiment sera reprise, car elle ne correspond plus aux normes minimales de sécurité. Le troisième niveau sera équipé en bureaux et salles de réunion. Tout l'intérieur sera rénové et rendu plus accueillant. Pendant la durée des travaux, l'administration sera déplacée à l'ancienne école de Chermignon d'en Haut. **Début des travaux : fin août 2011.**

Amélioration à Crans du secteur Prado-Scandia

En collaboration avec la commune de Lens, le conseil municipal a attribué un mandat d'étude pour l'amélioration du secteur Prado-Scandia à Crans. Il y a une certaine urgence, car la construction du

Memphis va bon train et la place actuelle sera libérée de tout parcage. Du côté Chermignon, la place du Scandia se dégrade rapidement. L'idée est de rendre tout le secteur plus attractif pour les piétons et surtout de mieux relier la place de la chapelle à celle du Prado. Cet espace encore ouvert doit devenir le vrai centre de Crans. Simultanément, l'ACCM a confié au même bureau l'établissement d'un plan d'aménagement pour tout le secteur allant de l'Etang Long au Prado, en incluant l'accès au golf et le Sporting.

Parcage de remorques sur le domaine public

Notre commune est très « attractive » pour toutes sortes de remorques qui sont stationnées durant de longues périodes sur le domaine public. Le Conseil a décidé de mettre un terme à cette pratique. **Des panneaux d'interdiction de parcage sont actuellement posés.** Par la suite, la police pourra intervenir. A noter que l'on trouve aussi des remorques laissées par des entreprises ayant leur siège sur des communes voisines.

Bourses Yamani

Suite à l'information parue sur le site de la commune et dans les infos d'août 2010, les bourses Yamani ont été attribuées à quatre jeunes de notre commune. Lorsque de nouvelles bourses seront offertes, l'administration communale mettra une annonce sur le site chermignon.ch.

Installations de microturbines sur le réseau d'eau potable

Les différences de niveau entre les réservoirs de notre réseau d'eau potable permettraient l'installation de microturbines. Mais, même si ces projets sont à la mode, il faut reconnaître que le seuil de rentabilité de telles installations ne peut être atteint. Par ailleurs, et surtout sur le réseau de Crans, il y a l'obligation d'avoir des conduites présentant des caractéristiques particulières. Le Conseil municipal a donc décidé de mettre en veilleuse ces projets. Ils pourraient être repris lorsque les conduites principales devront être changées.

Par contre, une étude est entreprise avec Montana sur le réseau d'eaux usées. Un certain potentiel est perceptible.

Travaux de la commission d'hygiène

Cette commission visite l'ensemble des villages et demande par courrier à certains propriétaires d'améliorer l'entretien de leurs parcelles ou immeubles. Le Conseil municipal, sur la base des dizaines de photos qui lui sont soumises, constate que l'entretien de nombreuses parcelles est négligé. C'est dommage, car il y va de la qualité et de l'attractivité de nos lieux de vie. Il y va aussi d'une forme de respect que chacun devrait avoir pour son voisinage. Rappelons quand même que nous habitons un pays touristique et qu'ils sont nombreux ceux qui parcourent notre région à la découverte de sentiers et lieux pittoresques. Par ailleurs, la déchetterie intercommunale reçoit toute la panoplie des déchets ménagers et de jardinage. Autant donc l'utiliser.

Prolongation des trottoirs : par petits pas

L'administration enregistre régulièrement des demandes de prolongations des trottoirs. En général, elle coordonne ces travaux avec le Service cantonal des

routes. Pour 2011, le trottoir de l'entrée de Crans va être prolongé jusqu'à Crèhavouetta. Des travaux sont en cours à Chermignon d'en Bas, dans le secteur de la vitrerie Zanoli.

Vote par correspondance : habitude vite prise

Le vote par correspondance ou dépôt anticipé à la commune est devenu la norme. On a ainsi pu observer que le bureau ouvert à Chermignon le samedi et le dimanche ne recevait plus qu'une trentaine de « visites » sur le millier de bulletins qui « rentrent » lors des votations ordinaires. On rencontre au bureau des irréductibles du vote à l'urne, mais surtout des votants qui ont oublié de poster leur enveloppe ou qui, au dernier moment, ne retrouvent plus leur matériel de vote.

Zone artisanale de Ley de Sion : mauvaise surprise

Le dossier a subi un coup d'arrêt, suite à la découverte dans cet espace d'une zone de prairies sèches d'importance nationale. **Ces surfaces devront être compensées ailleurs sur le territoire de notre commune.** Les dites « prairies sèches » ont été déterminées par la Confédération. Il semble que nos communes n'aient pas vu venir ce qui apparaît maintenant comme une nouvelle contrainte de la Berne fédérale. A noter que des prairies sèches entrent en conflit avec certaines zones à bâtir et d'autres zones utilisées de manière intensive par l'agriculture.

Règlement communal d'organisation

Il a été approuvé lors de l'assemblée primaire du 16 décembre 2010. Il devra encore être accepté lors d'une votation populaire à l'urne. Ce sera fait à l'occasion des élections au Conseil National de l'automne prochain. L'introduction du droit d'initiative sera proposée simultanément au corps électoral.

Place de jeu à Bellinsan

Le nouveau projet n'a pas suscité d'oppositions. Le site comprendra un terrain multi-usages, une piste de pétanque, des jeux et quelques jeux. Il est renoncé au couvert à pique-nique, source importante de nuisances selon les opposants au projet initial. Les travaux seront entrepris ce printemps. Notre commune était déjà largement pourvue en espaces destinés aux petits. Le terrain de Bellinsan viendra compléter l'offre pour les adolescents et jeunes qui apprécient les jeux de plein air.

Restructuration du corps des sapeurs-pompiers

La volonté du canton est de regrouper les corps de sapeurs-pompiers des six communes en une organisation unique. Le Conseil de Chermignon souhaite de son côté le maintien des capacités et compétences directement à disposition de nos villages, tout en accentuant la collaboration avec le CSI de Crans-Montana et les autres corps formés dans les villages. Afin de convaincre les communes de la justesse de son concept, le canton menace de supprimer les subventions. C'est un procédé quand même un peu curieux !

Vide grenier 2011

Le concept mis en place par la commission Culture, Sports et Loisirs a bien fonctionné en 2010, malgré des conditions météorologiques difficiles. Rappelons

qu'un vent glacial soufflait sur l'esplanade de l'école. **L'opération sera reconduite le 27 août 2011, toujours à Martelles.**

Calendrier des manifestations

Il a paru pour 2011 sous un nouveau format, beaucoup plus agréable selon les premières remarques entendues. Par contre, le Conseil a décidé de ne plus faire apparaître les dates qui ont un caractère uniquement interne, du genre souper d'association, début d'activité, sorties, etc... . Seuls les événements qui ont un intérêt public manifeste y trouveront dorénavant leur place. Dans le même sens, les diverses associations seront interrogées par courrier à propos de leur programme, car la séance habituelle prévue en décembre voit une participation de plus en plus réduite des représentants des clubs et associations. C'est un peu dommage d'en arriver là, car la présence sur place des présidents permettait d'éviter des collusions de dates néfastes à tous.

Règlement intercommunal pour l'utilisation rationnelle de l'énergie

Il a été adopté lors de l'assemblée primaire de décembre. Un montant de Fr. 80'000.— a été prévu au budget 2011. Il est actuellement en voie d'homologation auprès du Conseil d'Etat.

Routes cantonales au départ de Sierre

L'accès à Crans-Montana par la RC 46 sera fortement amélioré, par une nouvelle route reliant le secteur Manor au secteur de Loc/Corin. Les automobilistes habituels et les touristes éviteront ainsi l'entrée de Sierre, de plus en plus encombrée. Simultanément, la sortie Est de Sierre direction Veyras sera elle aussi rendue plus confortable. Enfin, une déviation Nord reliera la région de Venthône à celle de Loc/Corin. Les communes de l'ACCM ont toutes soutenu ce projet d'amélioration, avec cependant une nuance dans l'ordre

des priorités. En effet, l'une exige la réalisation immédiate de la déviation Nord alors que d'autres demandent tout d'abord l'amélioration de la sortie Est. De toute façon, c'est l'Etat qui prendra une décision. De fortes oppositions sont d'ores et déjà attendues. C'est au fond le lot d'un pays très fortement bâti où il devient quasi impossible de créer de nouvelles routes sans se mettre en conflit avec les zones à bâtir.

Rénovation du réseau d'irrigation du vignoble

Les travaux de rénovation du réseau d'irrigation se sont poursuivis sans interruption, tant les conditions climatiques ont été clémentes. Les travaux de mise en eau débiteront tout prochainement par des tests, conduite par conduite, puis secteur par secteur. **L'objectif de mise en eau définitive a été fixé au 10 mai 2011.** Pour ne pas perturber les travaux de saison, les chemins viticoles sont libérés et seront remis en état progressivement. Les travaux de démontage de l'ancien réseau ont d'ores et déjà débuté ; les propriétaires de vignes sont donc invités à procéder aux connections des réseaux privés sur les vannes bleues du Syndicat en conformité avec les prescriptions de raccordement. La collecte des informations pour le dédommagement des dégâts aux cultures sera clôturée à fin mai. Merci de prendre vos dispositions !

Fauchage des parcelles privées

L'équipe des travaux publics, sur demande, procédait jusqu'à maintenant à l'entretien et au fauchage de certaines parcelles privées. **Le Conseil a décidé d'abandonner cette pratique**, car, outre le travail de plus en plus important que ce service requiert, l'équipe communale fait concurrence aux paysagistes qui sont à même de fournir ce genre de prestations.

Bonus à l'investissement

Le Conseil communal s'est montré relativement souple dans l'application du règlement concernant le bonus à l'investissement, tenant compte d'un temps d'adaptation. Il a notamment accepté quelques demandes parvenues après-coup à l'administration communale.

Dorénavant, les demandes pour cette subvention devront être adressées avant le début des travaux, comme le prévoit le règlement. Celui-ci est disponible sur le site de la commune et peut-être demandé à l'administration communale.

Club des Aînés et Club de Marche destinés au 60+

Suite au sondage envoyé en juin 2010 à tous les citoyens ainsi qu'à la présentation des résultats le 24 août 2010, les bénévoles accompagnés de Pro-Senectute Valais se sont réunis tout l'hiver et ont ainsi mis sur pied un club d'Aînés et un club de marche.

Le club des Aînés permettra de faire de nouvelles rencontres dans le cadre d'activités de loisirs tels que jeux, visites, excursions, etc..

Ces rencontres auront lieu les troisièmes mardis après-midi de chaque mois, de 14H15 à 16H15, à la salle sous l'ancienne école à Chermignon d'en Haut.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter les responsables Josie Bonvin au 079 244 76 18 et Kurt Sewer au 079 263 40 28

Assemblée primaire des comptes

Elle a été fixée au **lundi 27 juin 2011**. Les convocations et documents y relatifs parviendront à tous les ménages selon les dispositions habituelles.

Pour le Conseil municipal :

Jean-Claude Savoy, Président

